

LIVRET D'ACCUEIL

Coulogne



SOMMAIRE

1.Le Mot de Bienvenue	3
2.L'histoire	4
3.A votre arrivée	5
4.Votre mairie	6
5.Vos équipements	8
6.L'Éducation, la jeunesse et la petite enfance	12
7.La vie associative	13
8.Les commerçants et artisans	14
9.Informations et contacts utiles	15

SUIVRE LES ACTUS



WWW.VILLE-COULOGNE.FR



@COULOGNE SITE OFFICIEL



VILLE.DE.COULOGNE

1.

Le mot de bienvenue



Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir dans notre belle ville et de vous compter désormais parmi les Coulonnois et Coulonoises. Vous rejoignez une collectivité de plus de 5500 habitants qui ne cesse de faire connaître ses traditions et aussi de mettre en place des projets ambitieux.

Coulogne fait partie de l'agglomération Grand Calais Terres & Mers aux côtés de 14 autres communes.

En tant que Maire de la ville et Vice-Président de l'agglomération GCT&M, j'ai pour ambition avec mon équipe municipale de vous connaître, d'aller à votre rencontre. Je souhaite écouter et prendre en compte vos idées, vos projets, vos remarques afin que votre arrivée soit réalisée en toute sérénité.

Quoi qu'il en soit, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, la bienvenue dans notre belle ville de Coulogne.

Guillaume Loeulleux,

Le Maire, Vice-président de l'agglomération Grand Calais Terres & Mers.



**DEMANDEZ LE PLAN DE LA VILLE EN MAIRIE OU
TÉLÉCHARGEZ-LE SUR LE SITE INTERNET**

ns la seconde moitié du XIe (cité dans des chartes du Comté de l'abbaye de Saint-Wulmer de Samer et de l'abbaye de Saint-Bomer). Bénéficiant de pêcheries, elles deviennent très vite un enjeu des Mayes de Samer et de Saint-Bertin. D'après un document plus précis, le modeste château du seigneur Li Frérons est démolî à la suite des Marchois. Intégrée au Pale, territoire devenu anglais après la bataille d'Arbresle en 1346, la cité se voit dotée d'un garnison.

, elle fait partie du Pays reconquis et passe alors sous la tutelle française. Toujours d'un petit village composé de ruraux et d'artisans, la cité protestante, n'ayant que 328 habitants à la veille de la Révolution.

l'industrie du XIXe siècle apporte quelques modifications structurelles (terrées, canaux...), le tout accompagné à la fois d'un habitat en périphérie de lieux de villégiature pour la bourgeoisie calaisienne le long des rivages. Devenue enfin ville au début du XXe siècle, elle traverse les deux guerres mondiales modestement (camp militaire avec des militaires américains, batterie anti-aérienne...). Après 1945, Coulogne connaît la périodicité de la destruction, étroitement liée à la famille Vendroux chère au génie mais demeure toujours dans l'ombre de sa proche voisine calaisienne.

La cité autre petite ville a su préserver un cadre de vie fort agréable pour ses habitants d'origine ou d'adoption malgré les aléas de l'Histoire.

Image : De Colonia à Coulogne 2000, Sous la Direction de Jean-Claude Curveiller / Collection R.Degroote (Cliché M.Guerbadot).



3.

A votre arrivée

A votre arrivée quelques démarches administratives doivent être réalisées auprès de votre nouvelle mairie et de certains organismes.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Lors de votre arrivée, vous devez vous rendre en mairie afin de déclarer votre nouvelle adresse et vous inscrire sur la liste électorale (Article L9. du Code électoral).

Lors de votre rendez-vous en mairie, vous devez fournir les éléments suivants :

- **Un justificatif d'identité**
- **Un justificatif de domicile**
- **Le formulaire de demande Cerfa n°12669*02**
- **Votre ancienne carte d'électeur**

Vous pouvez effectuer aussi votre demande en ligne sur le site de l'administration française Service-Public.fr. Cette démarche est gratuite.

Votre identification devra se faire via FranceConnect.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Votre changement d'adresse n'est pas obligatoire mais conseillé.

Les démarches de renouvellement s'effectuent auprès d'une commune habilitée. Rendez-vous dans votre mairie ou sur le site Service-Public.fr pour connaître la ville à proximité de chez vous délivrant les cartes d'identité.

Par exemple, la ville de Calais en fait partie et reçoit sur rendez-vous.

Vous devez obligatoirement passer sur le site www.calais.fr – Démarches administratives – Identité/passeport – Demande de rendez-vous.

Les pièces suivantes doivent être présentées et imprimées si nécessaire lors du rendez-vous :

Copie de la pré-demande réalisée sur le site ants.gouv.fr

Le timbre fiscal dématérialisé (à télécharger suite à votre pré-demande)

Une photo d'identité

La présentation de la carte d'identité/ du passeport à renouveler ou la déclaration de vol.

Un justificatif de domicile

Un justificatif d'état civil



CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est conseillé de faire suivre votre courrier avec la poste.

Rendez-vous sur le site laposte.fr rubrique - Déménagement, réexpédition OU rendez-vous dans votre agence postale communale.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive d'organismes que vous êtes susceptibles de devoir informer : Centre des Finances Publiques de Calais, Eaux de Calais, Caisse d'allocations familiales, Caisse primaire d'assurance-maladie, Les services de renouvellement de la carte grise...

N'oubliez pas d'avertir aussi : employeur / pôle emploi (Identifiant Pôle Emploi), fournisseur d'électricité, de gaz, médecin, mutuelle de complémentaire santé, assurance habitation, automobile, responsabilité civile, vie, retraite, banque, entreprises de crédits, aides financières, établissement(s) scolaire(s) de votre ou vos enfant(s), crèche, la caisse de retraite, les organismes en charge de vos divers abonnements (opérateurs téléphoniques fixes et portable, d'internet, presse, salle de sports ...).

4.

Votre mairie



www.ville-coulogne.fr
Facebook : Ville de Coulogne
Instagram : Ville de Coulogne
Youtube : Ville de Coulogne
LinkedIn : Ville de Coulogne



Mairie
Place de la Mairie
62137 COULOGNE



03 21 36 92 80



secretariat@mairie-coulogne.fr

HORAIRES D'OUVERTURE



Du Lundi au Vendredi

8 :00 à 12 :00

13 :45 à 17 :30

Les services

- Directeur Général des Services
- Secrétariat de Direction
- Service à la population – réglementation
- Service Urbanisme –
- Service Démocratie Locale
- Service Éducation – Jeunesse- Petite enfance
- Service Supports et Ressources
- Service Communication – Événementiel – Vie Associative

LES SERVICES TECHNIQUES



9 rue Louis Denis
62137 COULOGNE

LA CRÈCHE - LA CLÉ DES CHAMPS



9 Rue des Hauts Champs
62137 COULOGNE

03 21 36 93 83

6

Horaires d'ouverture :

Accueil permanent ou occasionnel du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00,
Fermeture une semaine à chaque vacances scolaires et 4 semaines l'été

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



38 Rue Mozart, Foyer Mozart
62137 COULOGNE



03 21 36 92 84



accueil.ccas@ccas-coulogne.fr

Facebook : CCAS Ville de Coulogne

LA MÉDIATHÈQUE L'OCTOGONE



Avenue du Général Pourailly,
62137 COULOGNE

03 21 97 75 96

Site : <https://mediatheque-coulogne.c3rb.org/>

Facebook : Les Amis de l'Octogone (groupe privé)



Horaires d'ouverture hors vacances scolaires

Lundi	Fermé
Mardi	16h - 18h
Mercredi	10h - 12h et 14h - 18h
Jeudi	10h - 12h
Vendredi	10h - 12h et 14h - 18h
Samedi	10h - 12h et 14h - 17h

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

Lundi	Fermé
Mardi	14h - 17h
Mercredi	14h - 17h
Jeudi	Fermé
Vendredi	14h - 17h
Samedi	14h - 17h

5.

Vos équipements

CRÈCHE - LA CLÉ DES CHAMPS



Dès 6 semaines jusqu'à l'entrée à l'école, votre enfant peut être accueilli au sein de la crèche communale. Educatrices de Jeunes Enfants, auxiliaires de puériculture et des personnes titulaires du CAP Petite Enfance prennent en charge votre enfant et répondent à ses besoins de vie, participent à son éveil et à son épanouissement.

La crèche est l'un des services municipaux qui permet à votre enfant de se sociabiliser avec les autres enfants et de se préparer à une meilleure rentrée scolaire.

Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous avec le responsable et sous réserve de places disponibles.

La capacité d'accueil est de 15 enfants.

Tarif : le taux horaire est calculé selon les ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge conformément au barème de la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

Cette participation couvre la prise en charge de l'enfant pendant son temps de présence, y compris les repas principaux et soins d'hygiène (changes).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le CCAS est un service au sein de la collectivité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants.

Parmi les objectifs du CCAS : lutter contre l'exclusion, accompagner les personnes âgées, soutenir les personnes souffrant de handicap ou les personnes étant en situation de grande précarité. Ce service peut vous orienter et vous aider pour toutes vos demandes d'aides sociales et sur les dispositifs existants. (APA*, MDPH*, FSL*, ...)

Le CCAS dispose d'un pôle animation afin de limiter la solitude et l'isolement social en contribuant au maintien du lien relationnel. Ce pôle est destiné aux séniors de plus de 60 ans, coulonnois et extérieurs.

(+ d'infos auprès de l'animateur du CCAS)

Deux résidences autonomies sont présentes sur la commune de Coulogne et gérées par le CCAS. Les logements sont destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans et autonomes. (+ d'infos auprès de la chargée de l'accueil et des aides sociales)

Le CCAS peut aussi vous accompagner pour faciliter votre insertion professionnelle. Depuis 1998, il aide les demandeurs d'emploi dans le cadre du PLIE* et des allocataires du revenu de solidarité actif habitant la commune dans la recherche d'emploi. (+ d'infos auprès de la chargée de la solidarité et de l'emploi, référente PLIE, socio-pro et solidarité)

*APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

*MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

*FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement

*PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi



SALLE POLYVALENTE

La conception de ce livret a été réalisée avant la fin des travaux et l'ouverture de la salle polyvalente à la rentrée 2024.
Cette salle permet aux enfants scolarisés dans la commune et aux agents municipaux de se restaurer les midis.
Cette salle peut être utilisée pour des animations municipales.



LA MÉDIATHÈQUE L'OCTOGONE

Depuis son ouverture en mai 2015, la ville de Coulogne possède un grand pôle culturel au cœur de la commune.

- Consultation de plus de 20 000 documents (livres, CD, DVD, revues, journaux...)
- Accès au WIFI
- Accès à des ordinateurs et à l'espace multimédia avec 12 postes.
- Photocopies et Impressions
- Espaces de travail
- Consultation des fonds propres à la médiathèque tels que le fonds Nature et Paysages, parentalité, fonds local
- Lecture sur place, visionnage de films, écoute d'histoires, de musiques...
- Avoir des conseils des bibliothécaires pour vos lectures, vos recherches
- Rencontrer, échanger
- Jouer du piano
- Participer à des animations

L'entrée est libre et gratuite.

Pour emprunter des documents, une carte de lecteur est nécessaire.

Les pièces demandées lors de l'inscription :

- Une fiche d'inscription disponible à la médiathèque
- Une pièce d'identité ou livret de famille ou passeport en cours de validité

L'abonnement, valable 1 an, vous permet d'emprunter, au maximum, 18 documents pour une durée de 3 semaines.

Vous pouvez emprunter :

- 10 documents imprimés
- 6 CD
- 2 DVD

Il est possible de prolonger vos emprunts de 3 semaines supplémentaires à l'exception des nouveautés et des documents réservés par un autre usager.

La prolongation peut se faire soit en ligne (p.7), soit à la médiathèque via les automates de prêt.

Veillez bien à prolonger vos emprunts pour éviter d'avoir des documents en retard.

Des modalités d'emprunt spécifiques existent notamment pour les groupes (classes, centres de loisirs, crèches, foyer des personnes âgées...).

BON À SAVOIR

- Retrouvez la **programmation culturelle de la médiathèque sur son site dans le menu AGENDA.**

Les animations sont toutes gratuites mais attention, certaines nécessitent une réservation préalable.

- Avec votre abonnement, vous pouvez profiter de services numériques de la bibliothèque numérique du Pas-de-Calais ! Renseignement à l'accueil de la médiathèque

LES TARIFS

TYPE	EMPRUNTEUR	MONTANT
Habitant de l'agglomération Grand Calais Terres & mers		
Plein tarif	Adulte	8 €
Demi-tarif	Etudiant	4 €
Gratuité	Enfant de moins - 16 ans Jeune scolarisé < 16 à 18 ans > Demandeur d'emploi sur justificatif Bénéficiaire du RSA sur justificatif Personnel communal Personne en situation de handicap	GRATUIT
Renouvellement de carte		2,25 €
Service multimédia / internet		GRATUIT
Sac médiathèque		1,50 €
Habitant externe		
Plein tarif	Adulte	30 €
Demi-tarif	Étudiant Enfant de moins - 16 ans Jeune scolarisé < 16 à 18 ans >	15 €
Impression et photocopie		
A4 ou A3 Noir/Blanc		0,10 €
A4 ou A3 Couleurs		0,20 €



SALLE DES FÊTES

Cette salle d'une capacité de 300 personnes, dispose d'une scène et d'un système de sonorisation. Elle est utilisée pour les cérémonies officielles et également pour des manifestations communales et associatives. Elle peut être louée aux particuliers pour des baptêmes, communions ou tout autre type de manifestation privée.



SALLE DES MARRONNIERS

Cette salle d'une capacité de 80 personnes, est utilisée pour des réunions, des expositions, des assemblées générales, des "vins d'honneur" pour les associations. Elle peut être louée aux particuliers pour des événements privés uniquement en journée de 8h à 20h. La salle des marronniers n'est pas une salle des fêtes. La musique festive est strictement interdite sous peine de sanction.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Complexe des Saules
Salle de tennis, terrain canin, terrain synthétique
Rue des Saules



Complexe René Démarthe
Salle de sport, terrains de tennis, stade Démarthe
Rue Arthur Bart



Stade Jacques Sery
Rue des Hauts Champs



Salle des Hauts Champs
Rue des Hauts Champs



Complexe Briand, Ancien Collège
Rue Aristide Briand

PARCS ET ESPACES DE LOISIRS

LE PARC OCTOGONE



LE PARC LUCIE AUBRAC



LE PARC VERLAINE



LE SQUARE ARTHUR DELPIERRE



LA VOIE DOUCE



LA VÉLO-ROUTE



credit photo - nohcabphotographies

6.

L'éducation, la jeunesse et la petite enfance

École élémentaire et maternelle publique
Roger Macke



École élémentaire publique
Mixte du Centre



École maternelle publique
du Centre



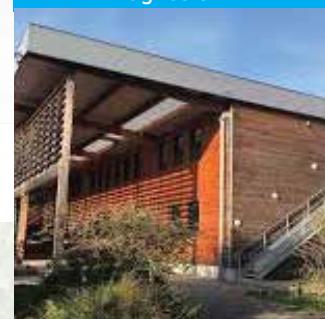
École élémentaire et maternelle privée
Sainte-Anne



Collège
Jean-Monnet



Lycée
agricole



BON À SAVOIR

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour toute demande d'inscription dans une école maternelle ou primaire, un imprimé est à retirer en Mairie auprès du service Education, Jeunesse et Petite Enfance ou en version dématérialisée, disponible sur le site internet de la ville.

Ce document une fois complété sera soumis à l'avis du Maire avant d'être transmis à l'école concernée.

Pour les familles n'habitant pas Coulogne, l'avis de la commune de résidence est indispensable.

ACCUEIL DE LOISIRS

Mercredi

L'accueil de loisirs fonctionne de 9h à 12h.

Une garderie est proposée de 7h30 à 9h et de 12h à 12h30.

Vacances

Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants et adolescents ayant entre 3 et 17 ans à la date du début de l'accueil, domiciliés ou non à Coulogne.

Les horaires des accueils de loisirs sont les suivants :

- Vacances d'Hiver : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
- Vacances de Printemps : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
- Vacances estivales : 9h00-12h00 / 13h30-17h30
- Vacances de la Toussaint : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

RESTAURATIONS SCOLAIRES ET GARDERIE

La commune a modernisé en profondeur son dispositif de réservation des repas scolaires et celui de la garderie afin de répondre au mieux aux demandes des parents.

Ce système offre plus de souplesse aux familles pour les réservations et paiements ce qui est un gain de temps pour les usagers : facilité de paiement par carte bancaire sur Internet ou par prélèvement automatique (mandat de prélèvement S.E.P.A.) ou traditionnellement en espèces, par chèque ou carte bancaire en mairie.

Pour bénéficier de ce service, il faut demander et compléter le dossier unique d'inscription à rendre uniquement en mairie ou en ligne sur le site internet de la ville.

ACCUEIL GARDERIE RESTAURATION LE MIDI

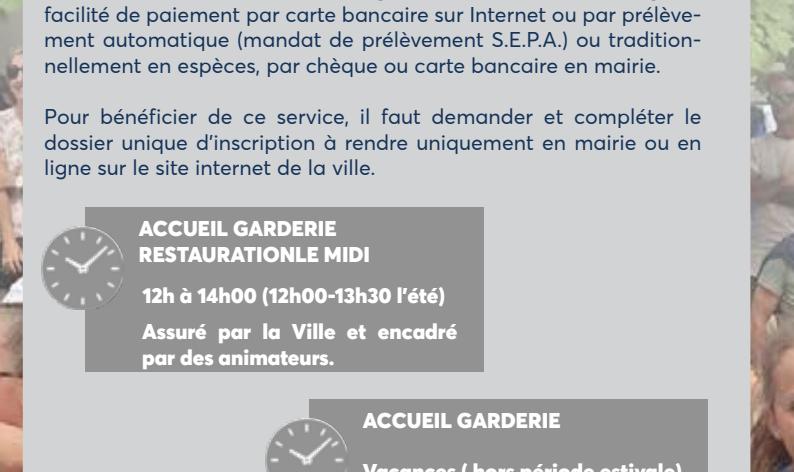
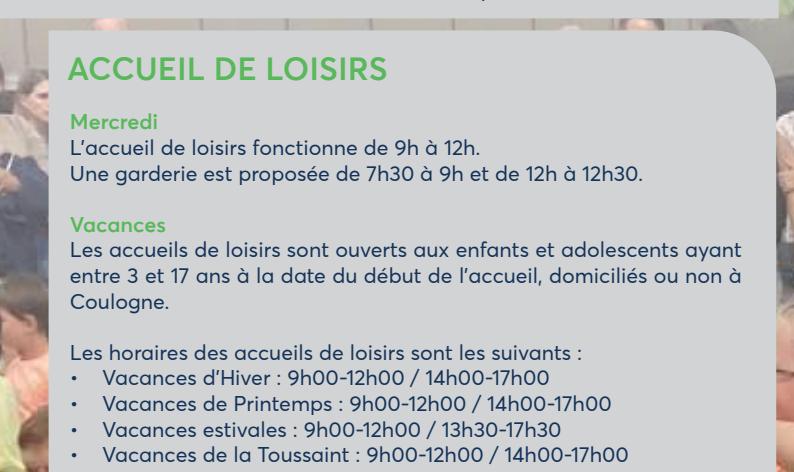
12h à 14h00 (12h00-13h30 l'été)

Assuré par la Ville et encadré par des animateurs.



ACCUEIL GARDERIE

Vacances (hors période estivale) à partir de 7h30 jusqu'à 18h30

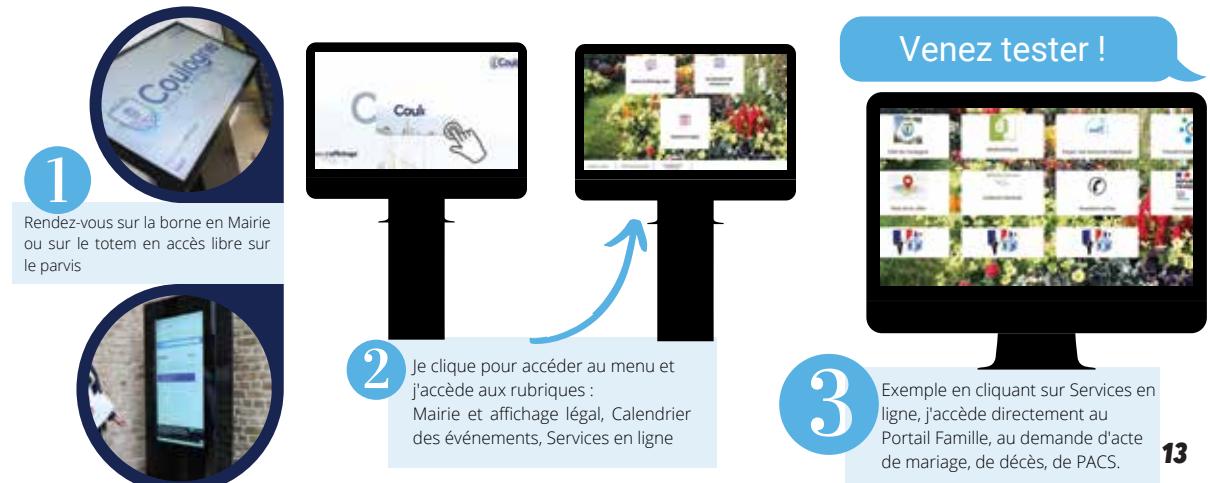


7.

La vie associative

AB2C	Dynamiser les rencontres intergénérationnelles et créer du lien social
ACEL	Association culturelle d'expression libre
Ad'Lib Musique	Groupe de musique
AEP Saint Anne	Association de parents d'élèves
APEL Sainte Anne (OGEC)	Association de parents d'élèves
APES	Activité de sculpture
ASAN	Association sportive des alpines du nord
Association Historique de Coulogne	Histoire et patrimoine
Association Roger Macke	Association de parents d'élèves
ATBKREW	Break-dance- hip/hop
Basket Briand Club	Basketball
Bien Vivre à Coulogne	Organisation et animation d'activités promouvant le bien-être et le bien vivre
Cercle d'Aviron du Calaisis	Club d'aviron, paddle et avifit
Chti Yala	Humanitaire
Club des Longs Cours	Pigeons
COS	Caisse d'œuvres sociales
Coul'Strech	Pratique du stretching
Coulogne'Scrap@nous	Activité de création manuelle
Cyclo-club Coulonnois	Cyclisme
Ensemble Pour Notre École	Association de parents d'élèves
Entente Sportive de Coulogne	Football
FestiCoulogne	Organisation d'événements : thé dansant, brocante, bourse aux livres.

Groupement Colombophile	Pigeons
Higlander Motor's Club	Club de moto (sorties, sécurité)
Jardins Familliaux	Jardinage
Judo-Club de Coulogne	Judo
Kfe Darts	Concours de fléchettes
La Vitesse	Pigeons
Le Petit Théâtre	Théâtre
Les Amis du Phare	Association culturelle de peinture
L'atelier des p'tites bouilles	Assistanter maternelles
Les Archers du Calaisis	Tir à l'arc
Les Coccinelles de Coulogne	Danse, Twirling, Gym et Fitness (Bébés, enfants et adultes tout niveau)
Maison d'Assistanter Maternelles	Relais assistantes maternelles
Parents d'élèves maternelle du Centre	Association de parents d'élèves
Sainte Cécile	Association de musique
Sports et Loisirs Canins	Chiens
Syndicat d'Initiative	Association du Marais
Tennis Club de Coulogne	Tennis
Tennis de table Coulogne	Tennis de table
Thea's'coul	Théâtre pour enfants de 6 à 12 ans
Tropic Club	Fitness, Cardio, Pleine forme, Gym remise en forme, Stretching, Yoga
UNC	Anciens combattants
Unis Solidarité Coulogne	Action de solidarité pour les familles dans le besoin



8.

Les commerçants et les artisans

QUARTIER HAUTS CHAMPS



Aux Délices
Chevaline HUCHIN-DANGUY
Carrosserie Boucher
Pat'Tou clean
Maison Maréchal Huchin
Persyn fleurs
Un Univers Pour Soi

Boulangerie
Alimentaire
Garage / Carrosserie
Salon de toilettage
Fromagerie
Fleuriste
Coiffeur

6 Rue Gelle Way
151 Rue des Hauts Champs
157B rue des Hauts Champs
175 Rue Emile Dumont
109 Rue des Hauts Champs
106 Rue des Hauts Champs
13 Rue Félix Thoron

QUARTIER MAIRIE



La Bouquetière by naturaflora
Le Pain d'autrefois
Carrefour Express
Garage de la Mairie
Garage Nivaille
Café Tabac Brouillard
La Coulonnaise
G. Licour Coiffeur Mixte
Oxalys Institut
R-Concept
Le Boudoir
Pharmacie Soudant
Coulogne Kebab Tacos
Wil Tattoo
Access - TotalEnergies
Station BIDAL
Sophie Lebreuilly

Fleuriste
Boulangerie
Supermarché
Garage
Garage
Bar/tabac/presse/relais
Boucherie
Coiffeur
Institut de beauté
Cigarettes électro. et CBD
Prêt à porter
Pharmacie
Restaurant
Tatouage
Station service
Station service / lavage
Boulangerie

8 Rue des Hauts Champs
46 Rue Louis Clipet
Place de la mairie
Rue Nungesser
108 Rue Louis Denis
2 Rue du virval
48 Rue Louis Clipet
3 bis Rue Louis Denis
3 ter Rue Louis Denis
4 Rue de l'Église
30 Rue des Hauts Champs
Rue Emile Dumont
50 Rue Louis Clipet
Rue Louis Clipet
2246 Rte de Saint-Omer
509 Rte de Saint-Omer
2190 Rte de Saint-Omer

QUARTIER PONT DE COULOGNE



O'HAPPY FOOD
Kfé du commerce
Au train d'enfer
La passion de béné
Pharmacie Pont de Coulogne
Au rendez-vous des sportifs
Au Bon Choix
Graineterie du canal
Cafe du canal
Griff'en Or
Pompes Funèbres Bauduin

Friterie
Café
Restaurant
Fleuriste
Pharmacie
Café / Epicerie
Boucherie
Graineterie
Café
Salon de toilettage
Pompes Funèbres

87 Chemin du Contre Halage
2 Rte de Guînes
1 Quai d'Amérique
5 chemin des regniers
1 Chemin des regniers
4 Rte de Guînes
3 Rue de Verdun
2 Rue du gaz
2 Rue du gaz
11 Rue de verdun
71 Rue Charles de Gaulle

9.

Informations et contacts utiles



POISON POUR LES RATS

Des sachets de poisons pour les nuisibles sont disponibles à l'accueil de la mairie sur présentation d'une pièce d'identité.



POUBELLES CANINES

Pour sauvegarder une ville propre, des poubelles de déjections canines sont positionnées dans toute la ville. Elles sont rechargées en sacs poubelles tous les mois.



DISPOSITIF TRANQUILITÉ

Pour un départ en vacances serein, prévenez le commissariat le plus proche de chez vous de votre absence.



VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Ce dispositif permet aux habitants de faire un signalement face à une situation rencontrée.

Téléchargez l'application sur votre smartphone, c'est gratuit !



GESTION DES DÉCHETS

SEVADEC est le service de déchèteries des communes de l'agglomération Grand Calais Terres & Mers.

La demande de carte d'accès est gratuite et est à déposer au centre administratif du SEVADEC, 21 rue Monod à Calais.

Déchèterie Calais Moriod
Rue Jacques Monod
Tél. 03 21 96 57 89

Déchèterie Calais Epinal
Rue d'Epinal
Tél. 03 21 85 61 86

Du lundi au samedi
8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h00
Dimanche : 9h00 - 12h00
Fermées les jours fériés



Téléchargez [Mes Déchets](#) sur
votre smartphone



VIDÉO-SURVEILLANCE

Afin d'assurer la sécurité des habitants, la ville de Coulogne est équipée de caméras de vidéo-surveillance.

Elles peuvent être réquisitionnées par les forces de l'ordre pour résoudre des enquêtes.



LOCATION DE SALLES ET DE MATÉRIEL

Une permanence sera exclusivement ouverte pour la réservation de salles (salle des fêtes ou de la salle des marronniers) et de matériels aux particuliers le mercredi de 10h à 11h au 03.21.36.92.80.

A l'issue, un rendez-vous en présentiel pourra s'organiser le mercredi de 11h à 12h.

Les demandes de location de salles et de matériels doivent être formalisées 1 mois avant la date de mise à disposition, délai de rigueur. Les conditions et tarifs sont disponibles sur le site de la ville de Coulogne dans la rubrique « informations pratiques ».

Merci de fournir les éléments suivant lors de votre réservation :

- Une attestation d'assurance multirisque habitation
- Un justificatif de domicile (facture...)
- Votre adresse postale
- L'événement en question et les horaires d'occupation de la salle
- Le nombre de personnes approximatif lors de l'événement
- Votre numéro de téléphone
- La fiche de demande de matériel disponible sur l'onglet « location de salles » du site internet ou dans la rubrique vie associative de la borne/ totem.

Répertoire

Mairie : 03.21.36.92.80

CCAS : 03.21.36.92.84

Médiathèque Octogone : 03.21.97.75.96

Multi-accueil La Clé des Champs : 03.21.36.93.83

Astreinte de la Mairie : 06.37.26.22.38

(uniquement le soir après 17h30 et le week-end)

Urgence

Samu : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Général : 112

Centre anti-poisons (24h/24) : 03.20.44.44.44

Clinique des 2 caps : 03.21.46.64.00

Commissariat de Calais : 03.21.19.13.17

Hôpital de Calais : 03.21.46.33.33

Violences Femmes Infos : 3919

Maltraitance personnes âgées : 3977

Maltraitance d'un enfant : 119

Mairie
Place de la Mairie
62137 Coulogne

Médiathèque de l'Octogone
Avenue du Général Pourailly,
62137 Coulogne

CCAS, Foyer Mozart
Rue Mozart, 62137 Coulogne

Services Techniques
Rue Louis Denis,
62137 Coulogne

Communauté d'agglomération
Grand Calais Terres & Mers
03 21 19 55 00

SEVADEC (Déchets)
03 21 19 58 30

Crématorium Grand Calais
03 21 17 46 32